



SAINT-JOSEPH-DU-LAC

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Saison Agrotouristique 2023 : Plan de déplacement pour assurer votre sécurité

En collaboration avec le Service de sécurité incendie de Saint-Joseph-du-Lac, la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes, la Sûreté du Québec, la Municipalité d'Oka et les producteurs locaux, le Plan de déplacement développe des stratégies d'intervention en réponse aux problématiques analysées.

Agrotourisme automnal

Chaque année, de la mi-septembre à la mi-octobre, Saint-Joseph-du-Lac accueille des milliers de visiteurs venus de partout pour découvrir les merveilles de notre terroir. Cependant, cet afflux de visiteurs crée des défis majeurs en termes de circulation routière. Dans le but de gérer efficacement cette situation, le conseil municipal a pris l'initiative de mettre à jour un Plan de déplacement.

Des équipes sur le terrain

Des équipes de garde du Service de sécurité incendie seront présentes pour effectuer des visites résidentielles et intervenir rapidement en cas de besoin. De plus, des policiers seront présents pour assurer la fluidité des déplacements.

Les stationnements

Le stationnement sera interdit sur le chemin Principal pour maximiser la fluidité de la circulation. Des panneaux de signalisation appropriés seront installés pour faire respecter ces mesures lors des fins de semaine ciblées.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac.

-30-

Renseignements :

Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac
Service sécurité incendie
450-623-1072, poste 222